

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 AVRIL 2011

Séance extraordinaire

(convocations remises le 21 avril 2011)

Etaient présents : J.L THOMAS G.RIPEAUX R.LELIEVRE B.LEMASSON R. DELAUNAY
D.GRAND T.GUILLOUARD J.TRETON F.ADAM C.FOUBERT D.LEBRETON B.LEBOUC

Absents : V.BOJU (excusée) M.RINGUENET-PECATE C PICHEREAU (non excusés)

1- ACHAT DE MATERIEL SUITE A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU 20 AVRIL 2011 DANS LE CADRE DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE L'ENTREPRISE « AU PETIT FEUILLETE »

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a réuni le Conseil Municipal en séance extraordinaire pour donner la suite de la vente aux enchères publiques qui a eu lieu à Lignières-Orgères le mercredi 20 avril 2011 pour le matériel de la Boulangerie « Au petit Feuilleté ».

Les membres du Conseil Municipal reconnaissent le caractère extraordinaire de cette séance.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune de LIGNIERES-ORGÈRES a enchéri pour l'achat total du matériel et qu'elle a remporté cette vente selon les conditions suivantes :

- Prix de vente TTC	20.000,00
- Frais 14,352% TTC	2.870,40

Total TTC :	22.870,40
-------------	-----------

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent ces modalités et prévoient d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2011.

Fait à Lignières-Orgères, le 22 avril 2011

Le Maire,
Signé Jean-Luc THOMAS